

**POUR LES RETRAITES : 12, 14 ET 20 AVRIL**

A la veille d'une semaine qui ouvrira la bataille pour les retraites, la dynamique à l'œuvre dans la rue le 23 mars dernier doit permettre de transformer l'essai et d'enclencher une riposte à la hauteur de l'enjeu pour les retraites, l'emploi et les salaires.

Dès lundi 12 avril, E. Woerth, fraîchement nommé au ministère du travail, après la déroute de la majorité présidentielle aux élections régionales, cherche à contourner la FSU, principale fédération de l'éducation, dont la légitimité sur ce dossier ne peut être démentie. Avec cette série de rencontres bilatérales avec les confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) et les trois organisations patronales (MEDEF, CGPME...) avant la réunion du COR –où la FSU est représentée–, la manœuvre est limpide : isoler la question des retraites, de l'emploi, de la RGPP, des grilles indiciaires dans la Fonction Publique, et marginaliser le dialogue social dans ce secteur.

Le 14 avril, le conseil d'orientation des retraites (COR) examinera le rapport sur « l'actualisation des perspectives à long terme du système de retraite ». On ne peut que craindre que l'avis du COR conforte et justifie des orientations régressives déjà fortement dénoncées par le SNESUP. Rappelons qu'en novembre 2007, un précédent rapport du COR

mettait en cause la possibilité de départ à la retraite à 60 ans. Plus récemment, en janvier dernier, sous couvert d'explorer des nouvelles pistes techniques, le COR a détaillé des procédures visant à détourner les textes et règles en vigueur protégeant les pensions (\*). Tout démolir, et faire chuter les pensions des nouveaux comme des anciens, voilà bien l'objectif !

Sans attendre, il faut préparer des ripostes d'ampleur pour porter nos exigences et refuser les régressions : imposer le maintien du droit à la retraite à 60 ans à taux plein de 75 % avec 37,5 années de cotisations, la prise en compte des années de formation, les avantages familiaux, le calcul sur la base des 6 derniers mois et l'indexation des pensions sur les traitements eux-mêmes indexés sur les prix.

Stopper le gouvernement, lui imposer de rechercher d'autres sources de financement et garantir notre système de retraites en réussissant les actions unitaires le 20 avril est une priorité ! Partout, les initiatives décentralisées permettant de s'adresser aux salariés du public et du privé (conférences de presse, distributions de tracts, débats...) doivent être une nouvelle réponse unitaire aux visées gouvernementales.

(\*) voir des commentaires sur le rapport du COR - Une grande hypocrisie ?  
<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=4925&ptid=5&cid=240>  
et la pétition « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites » :  
<http://blog.exigences-citoyennes-retraites.net/?p=1>

**DERNIERS JOURS POUR VOTER ET FAIRE VOTER SNESUP AU CTPU  
POUR NOS CARRIERES, NOS STATUTS****LES VOTES DOIVENT ETRE PARVENUS D'ICI MARDI 13 AVRIL, 12 h AU MESR**

La profession de foi SNESUP est sur le site : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/Dossiers-actu?aid=4780&ptid=5&cid=3775>

**Revendications du SNESUP pour les non titulaires de l'enseignement supérieur**

L'importance de la précarité dans l'enseignement supérieur a été mise en évidence par l'enquête intersyndicale récente. Le ministère n'ayant fait pour toute réponse qu'une évocation de vagues projets (plan "horizon", lutte contre les "pratiques abusives"), la lutte engagée doit se poursuivre, notamment par la participation au "printemps de la précarité" lancé par l'intersyndicale du supérieur pour le mois de mai. Au-delà de cette démarche intersyndicale, le SNESUP a décidé d'aller de l'avant et a établi un document présentant nos positions et revendications concernant l'ensemble des enseignants non titulaires.

Vous trouverez ce texte à l'adresse suivante : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=4919&ptid=5>